

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014

Le conseil municipal a été convoqué le 12 septembre 2014, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation du procès-verbal de la dernière séance
2. désignation d'un secrétaire de séance
3. création d'emplois : avis du conseil municipal
4. régime indemnitaire du personnel : complément
5. renforcement du réseau public de distribution d'électricité : avis du conseil municipal
6. renforcement de l'installation communale d'éclairage public : avis du conseil municipal
7. CCAS : attribution d'une subvention complémentaire
8. amortissements : régularisation
9. budget 2014 : vote de la DM 2
10. service public d'élimination des déchets de l'Aube : rapport annuel
11. informations et questions diverses.

Etaient présents :

Christine ROBILLARD, Nicolas MENNETRIER, Patricia HONNET Jean-Philippe HASS, Marie-Laure HRVOJ, Jacky CADOT, Philippe DAMASE, Robert MOCQUARD, Liliane VOYARD, Yannick LAURENT, Ninetta NUNINGER, Clément CONTINANT, Catherine QUIRING, Vincent BLANCHOT, Franck GIBASSIER, Amel NAVARRO, Marion HORNBECK, Denis PHILIPPE, Nancy MOLIÈRES, Véronique STOLTZ

Absents excusés :

Valérie PELLERIN donne pouvoir à Marion HORNBECK
Robert BESANÇON donne pouvoir à Nancy MOLIÈRES

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2014 et désigné Mme Véronique STOLTZ, secrétaire de séance, le conseil municipal passe à l'ordre du jour. Sur proposition du maire, l'assemblée:

- ✚ crée un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} octobre 2014 dans le cadre de la promotion interne
- ✚ crée, à titre de régularisation à la demande de la trésorerie, les emplois de droit privé qui sont présents à ce jour dans l'effectif communal
- ✚ crée un poste de grade de technicien principal de 2^{ème} classe (grade d'avancement de technicien) pour permettre la nomination de l'agent recruté qui va assurer la mission de responsable de service technique
- ✚ institue, dans le cadre du régime indemnitaire du personnel, pour le cadre d'emploi des techniciens, l'indemnité spécifique de service et la prime de service et de rendement
- ✚ accepte le programme de renforcement du réseau public de distribution d'électricité
- ✚ accepte le renforcement de l'installation communale d'éclairage public (1^{ère} tranche)
- ✚ accepte de verser au CCAS une subvention complémentaire de 4 000 €
- ✚ accepte des amortissements à titre de régularisation
- ✚ vote la décision modificative n° 2 au budget 2014, qui se résume par des virements de compte à compte rendus nécessaires suite aux décisions du conseil
- ✚ prend acte du rapport annuel présenté pour le service public d'élimination des déchets de l'Aube.

A la demande du Maire, monsieur Robert MOCQUARD, délégué au syndicat intercommunal d'étude et d'aménagement de la vallée de la Seine de Barberey-Saint-Sulpice à Savières, présente un bilan de l'activité de ce syndicat, qui est amené à disparaître en 2016, ces compétences devant être transférées à un établissement public de coopération intercommunal.

Le Maire invite le conseil municipal à créer un groupe de travail pour aider la DGS à terminer le plan communal de sauvegarde. Messieurs CADOT, MENNETRIER et CONTINANT sont membres de ce groupe de travail, qui comprend également le policier municipal et le responsable du service technique. La première réunion est fixée au 13 octobre à 14 H 30.

Informations et questions diverses

Christine ROBILLARD attire l'attention du conseil municipal sur la prochaine nécessité de réfléchir à un emprunt ou une ligne de trésorerie pour financer la zone. Elle soulève l'importance de la réunion de travail du 16 septembre pour mener à bien le plan d'action communale en rappelant l'objectif de fin d'année et la préparation du budget primitif 2015. Elle incite les commissions à travailler dans ce sens.

Nicolas MENNETRIER informe le conseil municipal de la prochaine réunion de la commission patrimoine prévue le 6 octobre.

Patricia HONNET évoque une prochaine commission urbanisme et la date reste à déterminer.

Jean-Philippe HASS fait un point positif de la rentrée scolaire et des activités mises en place dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires de l'enfant. Il tient à remercier le personnel du service enfance jeunesse vie locale pour son implication à mener à bien ce projet ambitieux et complexe à mettre en place.

Il relève la réussite du forum associations et tient à remercier l'ensemble des partenaires, y compris le service technique. Le public accueilli est sensiblement plus important qu'en 2013, ce qui lui donne envie de renouveler l'opération. Il constate avec plaisir les efforts de la commune en matière de communication qui ont été réalisés.

Le Maire, à ce propos, informe le conseil municipal qu'il a reçu CANAL 32 qui pourra désormais relayer les animations municipales.

Marie-Laure HRVOJ attend l'arrivée du responsable du service technique et prévoit une commission en novembre ou décembre. Elle précise, qu'en accord avec Jacky CADOT, elle confie le soin à la commission festivités de reprendre le concours des maisons fleuries et illuminées.

Jacky CADOT remercie les élus présents au 14 juillet qui ont bien voulu lui apporter leur aide.

Il rappelle l'organisation de l'exposition peinture les 4 et 5 octobre et invite le conseil municipal au vernissage le 4 à 11 heures.

Il informe le conseil municipal que le feu d'artifice annulé au 14 juillet sera tiré à la suite du marché de Noël.

Denis PHILIPPE s'inquiète du devenir de la décharge sauvage à Grange l'Evêque. Le Maire lui répond qu'une plainte a été déposée à la gendarmerie et qu'une mise en demeure a été envoyée aux propriétaires.

Il fait le relais d'une demande d'un évêchat pour obtenir un camion de concassé dans sa rue. Le Maire lui répond que le Syndicat Intercommunal de Grange l'Evêque (SIGE) est informé et que le président se charge de le satisfaire.

En tant que délégué du syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de Macey Montgueux Grange l'Evêque, il constate quelques difficultés d'application de la réforme des rythmes de l'enfant qui nécessite le prêt de la salle des fêtes de Grange l'Evêque. Cette utilisation quasi quotidienne va entraîner une consommation d'énergie pour un coût difficilement acceptable par le SIGE.

Nancy MOLIERES demande la pose de concassé rue de Champêtre. Elle signale également un problème d'éclairage public rues de Riancey et de Champêtre, ainsi qu'un problème de tonte de gazon. Le Maire répond que le nouveau responsable du service technique va se charger de régler ces problèmes.

Elle se demande où en est l'acquisition de la sirène. Le Maire lui répond que cette question va être évoquée dans le cadre de la réalisation du plan communal de sauvegarde.

Véronique STOLTZ s'inquiète de l'avancement du dossier de la déchetterie. Le Maire lui répond que l'étude de sol est terminée. L'ouverture est prévue en mars 2015.

Philippe DAMASE a constaté que la balayeuse ne passait pas partout. Le Maire lui répond que 4 secteurs ont été définis. Les axes principaux sont balayés à chaque passage, et chaque secteur est balayé une fois par an.

Le Maire,

Marcel SPILMANN